

	<b>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	Numéro de l'acte	2021-74 DGSCB
		Nature de l'acte	Délibération
		Matière de l'acte	9.1

**OBJET** : Commune de Quelmes – Augmentation de la capacité de traitement des intrants de l'installation de méthanisation par Quelmes Énergie SARL

**DATE DE CONVOCATION**

22 septembre 2021

**DATE D’AFFICHAGE**

22 septembre 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**VILLE DE LONGUENESSE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre à dix neuf heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Christian COUPEZ, Maire, à la suite de la convocation adressée le 22 septembre 2021.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Christian COUPEZ, Maire, Mme Delphine DUWICQUET, M. Stephen MOUND, Mme Marie-Paule-POUCHAIN, Mme Dominique BERNARD, M. François RUCKEBUSCH, Mme Florence NIVERT, M. Éric FOULON, Mme Delphine MALIDAN, Adjoint.

M. Olivier BRUNET, M. Rodrigues HERMANT, Mme Brigitte LECOUSTRE, M. Pascal VOSPETTE, Mme Peggy MAHU, Mme Béatrice LEMAIRE, Mme Joëlle GREUET, M. Stéphane HAELEWYCK, Mme Delphine BARBIER, M. Éric LEBAS, Mme Gaëtane LHEUREUX-LEVERT, M. Arnaud ROUSSEL, Mme Amélie DELTOUR, Mme Chantal LEVRAY, Mme Hélène DELECOURT et M. Matthieu LEGROIS, Conseillers Municipaux,

**EXCUSÉS :**

M. Philippe CREQUY donne procuration à M. Stephen MOUND  
Mme Patricia HETRU donne procuration à Mme Delphine DUWICQUET  
M. Stéphane MILAMON donne procuration à M. François RUCKEBUSCH  
M. Philippe BELHOSTE donne procuration à Mme Hélène DELECOURT  
M. Laurent VANDESTÉENE donne procuration à Mme Chantal LEVRAY  
Mme Huguette DEWINTRE donne procuration à M. le Maire

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme Morgane MOREL et M. Nicolas SEGARD

Monsieur Matthieu LEGROIS est élu secrétaire de séance

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en application du code de l'environnement, de la loi sur l'eau et des différents textes régissant sur les installations classées pour la protection de l'environnement, par arrêté du 12 aout 2021, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a prescrit une enquête publique pour l'augmentation de la capacité de traitement des intrants de l'installation de méthanisation située lieu-dit « Le Dicloy » 825 route département 207 sur la commune de QUELMES

La demande présentée par SARL QUELMES ENERGIE est soumise au régime de l'enregistrement au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour les raisons suivantes :

- accroissement de la quantité de la capacité de traitement des intrants et épandage de digestat de l'installation de méthanisation située lieu-dit « Le Dicloy » 825 route département 207 sur la commune de QUELMES

\* \* \* \* \*

L'installation ci-dessus mentionnée est soumise à l'enquête publique pendant un mois du 6 septembre au 6 octobre 2021 inclus.

Pendant le délai fixé, le public peut notamment prendre connaissance du dossier relatif à cette installation en Mairie de Longuenesse. En outre, le public peut déposer et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le mercredi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 à la mairie de QUELMES, lieu d'implantation du projet.

Dès l'ouverture de l'enquête, les conseils municipaux des communes de Leulinghem, Longuenesse, Lumbres, Moringhem, Saint Martin Lez Tatinghem, Salperwick, Setques, Tilques, Wisques, Wizernes et Zudausques peuvent formuler leur avis sur la demande d'autorisation. La délibération devra être transmise en préfecture au plus tard le **22 octobre 2021**.

Le dossier est consultable en version papier en Mairie de Longuenesse aux horaires d'ouverture habituels. En outre, un lien de téléchargement de la version numérique a été envoyé par courriel aux membres du conseil municipal le 03/09/2021 (deux documents modifiés ont également été envoyés par courriel le 07/09/2021).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas s'opposer aux dispositions projetées et d'émettre un avis favorable à cette opération.

Fait en séance, les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Accusé de réception  
Acte reçu par: Sous-Préfecture de SAINT OMER  
Nature transaction: AR de transmission d'acte  
Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-09-30(GMT+1)  
Nombre de pièces jointes: 1  
Nom émetteur: COMMUNE DE LONGUENESSE  
N° de SIREN: 216205252  
Numéro Acte de la collectivité locale: 2021-74  
Objet acte: Commune de Quelmes - Augmentation de la capacité de traitement des intrants de l'installation par Quelmes Energie SARL  
Nature de l'acte: Délibérations  
Matière: 9.1-Autres domaines de compétences des communes  
Identifiant Acte: 062-216205252-20210928-2021-74-DE



Christian COUPEZ

Rendue exécutoire le

Le Maire,

Christian COUPEZ